## REPUBLIQUE FRANCAISE COMMUNE DU PLANAY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SESSION ORDINAIRE A LA MAIRIE DU PLANAY

## LE JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018 COMPTE RENDU SOMMAIRE

Etaient présents : 6 (votants 8)

BENOIT Jean-René	x	BLANC Bernard	x	GROMIER Armand excusé donne pouvoir à COLLETTE Fabrice	COLLETTE Fabrice	x
LEROY Lydie	X	TATOUD André arrivé à 18 H 30	X	TATOUD Marie-Angèle absente excusée donne pouvoir à BENOIT Jean- René	VALESCH Mickaël	x

Secrétaire de séance : BLANC Bernard

## LE CONSEIL MUNICIPAL:

- ✓ ACCEPTE de rajouter à l'ordre du jour :
  - . la demande de permis de construire de M. HASLAM Mattew au Villard
  - . la demande de permis de construire de M. COLLETTE Fabrice au chef-lieu
- ✓ APPROUVE la décision modificative n° 2 au budget de l'eau et assainissement compensée en investissement par des dépenses non réalisées.
- ✓ APPROUVE la décision modificative n° 4 au budget de la commune équilibrée à 2 000 € en dépenses et recettes d'investissement.
- ✓ APPROUVE l'offre de prêt de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes de 110 000 € sur 20 ans au taux de 1.82 % sur le budget de l'eau et assainissement.
- ✓ **APPROUVE** l'offre de prêt de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes de 280 000 € sur 15 ans au taux 1.57 % sur le budget général de la commune.
- ✓ **DECIDE** du renouvellement de la concession de service public de la scierie du chef-lieu pour un montant annuel de 6 000 €. Une publication paraitra très prochainement.
- ✓ Concernant la concession de service public du restaurant La Fromagerie, le maire rencontrera prochainement la délégataire actuelle pour dresser un bilan afin d'orienter la décision du prochain conseil municipal.
- ✓ Dans un souci d'amélioration de la gestion administrative des concessions du cimetière, **RAMENE** à 15 ans leur durée aux conditions suivantes :

. Concession pleine terre 2 m²...... 63 € . Concession pleine terre 4 m²...... 125 € . Case au columbarium........... 150 €

Il va sans dire que les concessions trentenaires en cours iront à l'échéance, puis seront renouvelées pour 15 ans.

- ✓ DONNE un avis favorable au passage de la conduite forcée sur la parcelle communale E 522 dans la cadre du projet de microcentrale sur le ruisseau des Airolées par M. Claude GLISE, SOLLICITE en contrepartie 10 % sur le chiffre d'affaires généré par la structure (révisable tous les trois ans), et préalablement à la finalisation des accords DEMANDE des précisons sur le rejet des eaux qui devra obligatoirement se faire en amont de la prise d'eau actuel du ruisseau.
- ✓ Le secteur identifié pour la réalisation d'un parking à Plan Fournier pourrait nécessiter un déclassement du domaine public, aussi, le conseil municipal **DECIDE** d'abord de chiffrer le coût de cette opération, et d'une prise de contact avec les propriétaires pour échanger sur le sujet.
- ✓ **EMET** un avis favorable à la demande de permis de construire de M. HASLAM Mattew qui consiste en l'aménagement de la partie de grange restante sur la parcelle E 763 au Villard .

- ✓ **EMET** un avis favorable à la demande de permis de M. COLLETE Fabrice qui consiste en la transformation de la grange cadastrée C 183 au chef-lieu en habitation.
- ✓ **DECIDE** d'un rendez-vous avec Pôle Emploi en vue du recrutement d'un agent en contrat emploi compétence (CEC) pour renforcer le service technique
- ✓ DECIDE du recrutement d'agents contractuels pour la saison d'hiver 2018-2019
- √ N'APPROUVE PAS la motion proposée par la mairie de Moûtiers relative à la création d'une direction commune entre le centre hospitalier Albertville-Moûtiers (CHAM) et le centre hospitalier de Métropole Savoie (CHMS), malgré les conditions de mise en œuvre.
- ✓ **EVOQUE** la possibilité du déplacement de l'abri bus sis sur la parcelle E 1297, propriété d'Halpades. Des contacts vont être pris avec le gestionnaire du transport scolaire et l'organisme de logements.
- ✓ ARRETE la date du repas des séniors au samedi 02 décembre 2018.

La séance est levée à 19 heures 40.

Fait au Planay, le 01 octobre 2018

Le Maire, Jean-René BENOIT

